

Avis de constitution

SOCIETE « BELGUISSA TRANSPORT INTERNATIONAL » en abrégé «
BTI SARL »

Siège ABIDJAN ADJAME WILLIAMSVILLE NON LOIN
DE LA PREFECTURE DE POLICE SECTION TV, Lot ND, Ilot
ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/05/2025 , et enregistrés au CEPICI le 13/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BELGUISSA TRANSPORT
INTERNATIONAL » en abrégé « BTI SARL »

Objet : TRANSPORT-
COMMERCE GENERAL-
TOUS TRAVAUX BATIMENTS -
IMPORT-EXPORT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tout fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ADJAME WILLIAMSVILLE NON LOIN
DE LA PREFECTURE DE POLICE SECTION TV, Lot ND, Ilot

ND

Dirigeant(s) M DIABY HASSANE MOUSTAPHA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05708 du 10/06/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°34537/GTCA/RC/2025 du 10/06/2025

